

POURQUOI FAIRE CERTIFIER MA FORÊT FSC® ?

LA CERTIFICATION FSC EN 6 ÉTAPES



LA CERTIFICATION FSC EST UN FORMIDABLE OUTIL POUR LES PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES FORESTIERS QUI DÉSIRENT PROUVER LEUR ENGAGEMENT POUR UNE GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE ET ACCÉDER À DE NOUVEAUX MARCHÉS POUR LEURS BOIS. LES CITOYENS ET CONSOMMATEURS RECHERCHENT CETTE GARANTIE ET LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE SONT DE PLUS EN PLUS DEMANDEUSES DE BOIS FRANÇAIS CERTIFIÉ FSC. C'EST POUR CES RAISONS QUE FSC FRANCE VIENT DE PUBLIER SON RÉFÉRENTIEL DE GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE ADAPTÉ AU CONTEXTE NATIONAL.

CE GUIDE EST UNE PREMIÈRE ÉTAPE DESTINÉE À CELLES ET CEUX QUI SOUHAITENT COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE FSC. IL DÉTAILLE EN 6 ÉTAPES LES GRANDES LIGNES DE CE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL. D'AUTRES OUTILS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE FSC FRANCE PERMETTENT D'APPROFONDIR CETTE COMPRÉHENSION.

BONNE LECTURE !

Photo de couverture : © FSC France/ G. Dahringer, Hêtraie certifiée FSC, gérée par Alliance Forêt Bois

N° SIRET : 512 377 497 00034 — FSC France, 5 rue de Bernus, 56000 Vannes — +33 (0)2 97 63 08 29 ©FSC, A. C. ALL RIGHTS RESERVED. FSC-F000212 — Création graphique : Gabrielle Coze

FSC QU'EST-CE QUE C'EST ?

LES OBJECTIFS DE FSC

Le FSC (Forest Stewardship Council®) promeut une gestion responsable des forêts, qui soit :

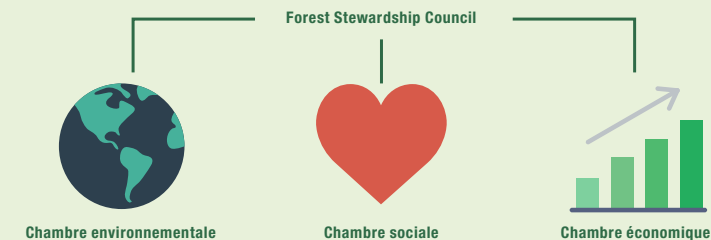
- **ÉCONOMIQUEMENT VIABLE** : sur le long terme, la rentabilité de la gestion est assurée en valorisant l'ensemble des bénéfices économiques de la forêt.
- **APPROPRIÉE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL** : la récolte du bois et des produits non ligneux maintient la biodiversité et les services écosystémiques de la forêt.
- **SOCIALEMENT BÉNÉFIQUE** : la certification FSC favorise le dialogue avec les acteurs locaux, et participe au développement des territoires.



UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉ

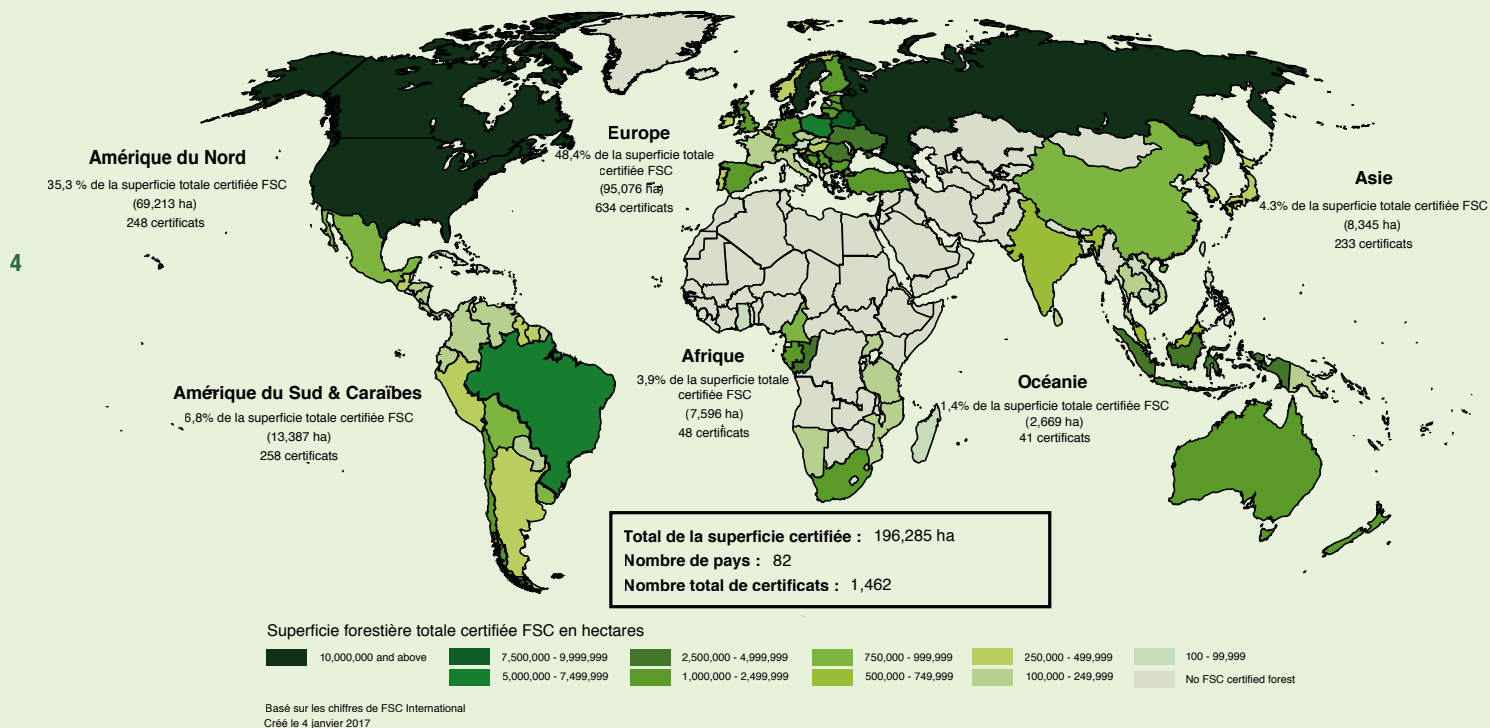
Le système de gouvernance de FSC est réparti en 3 chambres, basé sur les principales fonctions de la forêt : économique, environnementale et sociale. À l'échelle nationale et internationale, les décisions sont prises à la majorité des votes dans chaque chambre. Ce système donne ainsi le même poids aux acteurs économiques, environnementaux et sociaux dans la définition de l'ensemble des normes FSC. Cette spécificité a permis à FSC de s'affirmer comme le système de certification le plus exigeant.

La gestion forestière menée à bien aujourd'hui doit en effet préserver les fonctions et valeurs écologiques, sociales, culturelles et de production indispensables pour les générations de demain.



« LA CERTIFICATION FSC EST DÉDIÉE AUX FORÊTS TROPICALES. »

FAUX! La certification FSC s'adapte à tous les types de forêts : tropicales, tempérées et boréales. Les référentiels nationaux prennent en compte les enjeux du territoire et les types de forêt. 84 % de la superficie totale des forêts certifiées correspondent à des forêts d'Europe et d'Amérique du Nord.



LE RÉFÉRENTIEL FSC DE GESTION RESPONSABLE DES FORÊTS FRANÇAISES

Les 10 principes de gestion forestière responsable FSC (voir encadré), divisés en critères, sont définis à l'échelle internationale par les trois chambres (économique, environnementale et sociale) du système de gouvernance de FSC. Dans chaque pays, un groupe de travail, également réparti en trois chambres, les adapte à la situation locale en définissant des indicateurs, vérifiables sur le terrain.

En France, ce travail pour définir le référentiel de gestion forestière responsable a tenu compte de la législation française et des spécificités économiques, environnementales et sociales nationales. Soumis à deux phases de consultation publique en 2014 et 2015, puis testé en forêt, ce référentiel français a été validé début 2017 par FSC International.

LES CHAPITRES SUIVANTS DÉCLINENT EN 6 ÉTAPES LES GRANDES LIGNES DE CE RÉFÉRENTIEL NATIONAL POUR UN PROPRIÉTAIRE OU UN GESTIONNAIRE FORESTIER.

UN RÉFÉRENTIEL NATIONAL RÉPONDANT AUX PRINCIPES ET CRITÈRES INTERNATIONAUX DE FSC

FSC a développé 10 principes généraux pour une gestion forestière responsable :

- **Principe 1** Respect des lois
- **Principe 2** Droits des travailleurs et conditions de travail
- **Principe 3** Droits des peuples autochtones*
- **Principe 4** Relations avec les communautés
- **Principe 5** Bénéfices générés par la forêt
- **Principe 6** Valeurs et impacts environnementaux
- **Principe 7** Planification de la gestion
- **Principe 8** Suivi et évaluation
- **Principe 9** Hautes Valeurs de Conservation
- **Principe 10** Mise en œuvre des activités de gestion

*ne s'applique pas en France métropolitaine



1. JE CONNAIS MA FORÊT

Bien connaître les enjeux de ma forêt est essentiel pour bien la gérer et obtenir la certification FSC.

Ces éléments de connaissance servent de base à l'élaboration du document de gestion. La certification FSC permet d'affiner les objectifs de gestion dans une optique de véritable multifonctionnalité en intégrant des informations détaillées concernant les enjeux sylvicoles, environnementaux et sociaux. Il est notamment nécessaire de prendre en compte les éléments suivants :

- Inventaire et description des peuplements et des stations ; évaluation de leur capacité de production et de régénération ;
- Analyse des obligations réglementaires (servitudes ; droits d'usage ; baux ; conventions ; zonages particuliers) ;
- Description des enjeux socio-culturels (identification des acteurs – ou parties prenantes – pouvant être concernées par la gestion ; sites culturels ; droits d'usages coutumiers) ;
- Identification des enjeux environnementaux (sols ; espèces et habitats patrimoniaux présents au sein de l'unité de gestion ; services écosystémiques ; aspects paysagers ; milieux humides et aquatiques) ;
- Analyse de la viabilité économique à long terme de la gestion.



© WWF, Chouette Tengmalm



© FSC France/ M. Rossi, Mont Prénéley



TÉMOIGNAGE

« La certification FSC offre la possibilité de mettre en gestion des petites propriétés non soumises à un document de gestion réglementaire. Pour nombre de petits propriétaires, la certification FSC représente leur premier acte de gestion forestière, notamment à travers le livret de gestion, élaboré par le Comptoir des Bois de Brive.

Le document de gestion réalisé à cette occasion est, pour les propriétaires, un vrai outil de connaissance de leur patrimoine forestier.

Il permet une meilleure connaissance des enjeux environnementaux et sociaux, allant plus loin que ce qui est exigé dans les documents de gestion réglementaires.

Outil de dialogue, le document de gestion donne l'occasion d'une relation plus étroite entre le propriétaire et le gestionnaire, instaurant des moments de partage de points de vue et d'échange sur de nombreux sujets.

Les discussions ne restent plus uniquement centrées sur des questions technico-économiques, et le propriétaire prend conscience de ce qu'est en pratique la multifonctionnalité de la gestion forestière. »

Vincent Fidon, Responsable cellule gestion durable du Comptoir des Bois de Brive, gestionnaire de groupe certifié depuis 2011.

INTERNATIONAL  PAPER



2. JE GÈRE MES PEUPLEMENTS ET JE PRODUIS DU BOIS

La définition des itinéraires sylvicoles (notamment traitement, essences, mode de régénération) mis en œuvre dans l'unité de gestion est une étape clé.

Ces itinéraires sont définis pour répondre aux objectifs économiques que vous vous fixez, tout en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux. Une attention particulière est portée aux sols, aux milieux humides et aquatiques, aux paysages, aux espèces et habitats patrimoniaux.

8

Le référentiel FSC détaille un certain nombre de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le maintien de ces valeurs : identification des espèces et habitats patrimoniaux, respect des périodes de nidification, mise en œuvre de techniques d'exploitation à faible impact protégeant notamment les sols, maintien d'arbres habitats et des arbres morts (voir encadré) ainsi que d'îlots de sénescence et de vieillissement.

D'autres mesures seront spécifiques au contexte et aux enjeux de chaque forêt.

DU BOIS MORT ET DES MICRO HABITATS POUR LA BIODIVERSITÉ

Un arbre-habitat est un arbre vivant particulièrement hospitalier pour la biodiversité. Souvent âgé, de gros diamètre, il peut être creusé de cavités, avoir des plages de bois sans écorce, des fentes, de grosses branches brisées, ou encore porter des champignons polypores, de gros lierres, du gui, ou des grands nids d'oiseaux. Il abrite de très nombreuses espèces, de faune (chauve-souris, oiseaux cavicoles, petits mammifères, insectes), de flore (mousses, lichens) ou de champignons. Le gestionnaire d'une forêt FSC s'engage à conserver au moins 2 arbres-habitats par hectare avec un objectif de 5 sur le long terme. Tous les bois morts, sur pied et au sol, sont conservés dans les forêts FSC, ce qui est un élément clé pour plus de 25% des espèces forestières. La mise en place d'îlots dans les grandes forêts participe à l'établissement d'une trame de vieux bois assurant une conservation optimale de l'ensemble de ces espèces.



© FSC France/ G. Dahringer, vieux châtaignier porteur de microhabitats



© E graine, grumes FSC bord de route

TÉMOIGNAGE

« Le Groupement pour une Gestion Responsable des Forêts Bourguignonnes (GGRFB) est constitué de propriétaires tant privés que publics, rassemblés pour mettre en place la certification de groupe FSC, dans le but de mutualiser les coûts liés à la certification, et de valoriser un certain nombre de bonnes pratiques mises en place par les propriétaires du groupement. Nous avons fait le choix de la certification FSC pour son niveau d'exigence.

Nos membres ont exprimé le souhait de certifier leurs forêts FSC afin de mettre en lumière la compatibilité de la production de bois et une gestion résolument responsable. Les exigences du référentiel nous permettent de mettre en place une bonne gestion des zones à Hautes Valeurs de Conservation, notamment via la mise en place de réserves et d'îlots de sénescence, tout en maintenant notre production. De plus, la sylviculture irrégulière, mélangeant feuillus et résineux, préconisée par le référentiel FSC, présente des atouts paysagers importants tant pour les populations locales que pour le développement des activités touristiques. Ce type de sylviculture permet également la protection des sols, compartiment clé en forêt, ainsi qu'une régularité dans la production de bois. »

Vincent Chauvet, Président du Groupement pour une Gestion Responsable des Forêts Bourguignonnes, gestionnaire de groupe certifié depuis 2010.



3. JE COMMUNIQUE

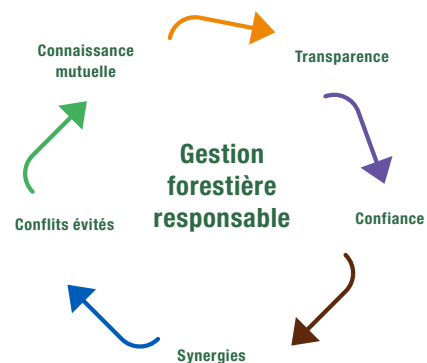
Dans une société en demande de dialogue, la certification FSC met en avant les bonnes relations avec les acteurs locaux. L'élaboration du document de gestion et sa mise en œuvre sont des étapes clés pour échanger avec ces parties prenantes sur les questionnements, les réflexions, les stratégies nécessaires à la mise en place d'une gestion forestière responsable. Ce dialogue participe à la construction d'une bonne image de la gestion forestière auprès de ces acteurs comme du grand public.

Ce dialogue est transparent, les informations relatives à la certification sont ainsi mises à disposition du public à l'exclusion des informations confidentielles. Par exemple : les rapports d'audit FSC et un résumé du document de gestion. Votre engagement dans la certification FSC est ainsi public.

La communication passe aussi par la labellisation des produits issus de la gestion FSC. Le label a des retombées positives fortes en termes d'image. L'équipe de FSC France peut vous apporter un appui sur vos supports de communication et vous aider à valoriser vos bonnes pratiques.

LA CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

La concertation vous offre un intérêt indéniable, par les bonnes relations s'instaurant entre vous et les acteurs locaux ainsi que par la quantité d'information que ce processus vous apporte. La concertation est un dialogue constructif avec les acteurs locaux identifiés pour votre forêt. La concertation ne doit pas être confondue avec l'information (les résultats ne sont pas imposés au départ), la consultation (qui est l'une des étapes du processus de concertation), ni la codécision (vous restez arbitre et responsable d'une décision finale argumentée).



« LE LABEL FSC OFFRE UNE VRAIE GARANTIE POUR TOUTE LA FILIÈRE ET POUR LES CONSOMMATEURS »

VRAI ! La notoriété internationale du label FSC vous permet, ainsi qu'à toute la filière, de démontrer la qualité de votre gestion forestière et de faire connaître votre engagement.

TÉMOIGNAGE

« Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord entretient une relation de longue date avec le groupe Dambach, certifié FSC depuis 2010. Les deux premiers objectifs du parc issus de sa charte 2013-2025, « développer une économie du bois à forte valeur ajoutée », et « augmenter le degré de naturalité des forêts », sont complémentaires et en pleine adéquation avec ceux de la certification FSC.

Des outils de conservation de la biodiversité existent sur ce territoire : réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du pays de Bitche, sites Natura 2000. Avec l'aide de l'équipe du parc, ces outils apparaissent comme des facilitateurs pour atteindre les objectifs fixés : contrats Natura 2000 et engagements environnementaux dans la charte Natura 2000 permettent par exemple de soutenir la mise en place d'îlots de sénescence ou la conservation d'un maillage d'arbres-habitats, demandées dans le référentiel de gestion forestière FSC. La certification FSC accompagne ainsi l'engagement volontaire des propriétaires impliqués dans ces dispositifs vers une gestion responsable de leurs forêts. »

Michaël Weber, Président du PNR des Vosges du Nord, partie prenante pour la certification du Groupe Dambach.

4. JE CONTRÔLE L'ACTIVITÉ EN FORÊT

La connaissance d'un écosystème aussi complexe que la forêt est limitée, particulièrement dans le contexte actuel, avec les changements climatiques en cours. Il est donc indispensable de s'assurer des résultats de sa gestion par un système de suivi concernant à la fois la mise en œuvre opérationnelle des activités de gestion et l'évolution de la forêt.

Ce suivi démontre également comment sont appliquées les exigences du cahier des charges FSC, et permet d'adapter la gestion pour s'assurer que les résultats soient conformes aux objectifs. Les outils de suivi documentent les résultats de la gestion forestière sur les aspects sociaux (droits d'usage, accueil du public, riverains, captages d'eau, valeurs culturelles, etc.), environnementaux (biodiversité, cours d'eau, espèces et habitats patrimoniaux, etc.) et d'intégrité de la capacité de production de la forêt (régénération, accroissement, état sanitaire, qualité des bois, etc.).



GÉRER LES COUPES SOUS-TRAITÉES

Votre forêt est votre patrimoine, votre capital ! Il est donc souhaitable de vous assurer qu'il ne soit pas mis à mal lors de l'exploitation.

Beaucoup de propriétaires vendent leur bois sur pied à des exploitants ou font appel à des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) pour réaliser les activités d'exploitation et de gestion. Dans le système FSC, il n'existe à l'heure actuelle pas de modalité de certification pour ces entreprises. Les gestionnaires restent ainsi responsables de l'application d'un cahier des charges d'exploitation respectant les exigences FSC. Ce cahier des charges inclue notamment les questions liées à la sécurité des travailleurs et aux techniques d'exploitation à faible impact. Il est transmis par contrat à l'exploitant ou à l'ETF et le gestionnaire en contrôle le respect sur le terrain.

TÉMOIGNAGE

« Pour l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, gestionnaire des forêts régionales franciliennes, la certification FSC nous a permis de nous doter d'une série de « tableaux de bord », améliorant et facilitant notre travail de suivi. Depuis le début de la certification de l'AEV en 2013, nous sommes devenus plus attentifs et rigoureux dans le contrôle des chantiers, la sécurité des travailleurs en forêt, et l'impact de l'exploitation.

Par exemple, chaque forêt certifiée FSC reçoit un rapport dédié, annexé à son plan de gestion habituel : ce document cartographie les richesses environnementales et culturelles de la propriété et établit un plan de suivi. Les techniciens de l'AEV vérifient ensuite sur le terrain, à intervalles réguliers, que ces richesses sont conservées : les vestiges archéologiques sont protégés des engins, les mares ne s'embroussaillent pas, ou les coupes ne provoquent pas d'érosion.

Cette rigueur est un atout pour nous car nous sommes garants de la bonne gestion des forêts publiques régionales dont nous avons la charge. En suivant clairement notre activité, nous l'expliquons mieux aux usagers et aux élus locaux. La certification FSC nous laisse aussi plus de latitude qu'un simple zonage réglementaire pour mettre en place des outils taillés sur mesure, en fonction de chaque forêt et de chacun de nos métiers. »

Claire Nowak, Responsable du pôle forêt de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, certifié depuis 2013



5. JE ME CERTIFIE

Pour apporter une vraie garantie de gestion responsable, il faut que les bonnes pratiques soient vérifiées sur le terrain. Dans la certification FSC, cette étape se traduit par la mise en place des audits. Un audit initial permet de s'assurer que tous les bois FSC qui arrivent sur le marché sont conformes aux exigences du cahier des charges FSC et donc issus d'une coupe responsable. Vos activités sont ensuite contrôlées chaque année (audit de suivi). La durée de renouvellement du certificat est de 5 ans.

14

Pour des raisons de neutralité, seuls des organismes certificateurs indépendants, accrédités et contrôlés par l'ASI (Accreditation Services International) réalisent les audits et délivrent les certificats. La liste des organismes certificateurs est disponible sur le site www.fsc.org (onglet «5 étapes pour la certification FSC»).

C'est votre unité de gestion certifiée qui est auditée. Celle-ci ne concerne pas forcément l'ensemble de vos propriétés. L'unité de gestion est définie comme un ensemble de parcelles forestières soient couvertes par un document de gestion réglementaire, soient situées sur le territoire d'une même commune ou de communes limitrophes, et susceptibles d'une gestion coordonnée (article L. 6 du Code Forestier).



© E graine, forêt de douglas certifiée FSC



TÉMOIGNAGE

« Dans un contexte économique difficile, la certification FSC est un avantage notable pour se positionner sur des marchés export. Le label FSC inspire au client final une garantie forte que le produit bois commercialisé est issu de forêts gérées durablement, respectant un haut niveau d'exigence sur des aspects économiques, environnementaux et sociaux. Cette garantie est affirmée par le contrôle des activités par un organisme certificateur indépendant. Les audits annuels de contrôle peuvent donner lieu à des non conformités, le certifié disposant d'un délai pour corriger ces pratiques.

Le niveau d'exigence de FSC génère des coûts, mais le regroupement de propriétaires au sein d'un groupe, comme c'est le cas à FP Bois, permet de les mutualiser. »

Alain Sescousse, Responsable magasin et ventes sciages de FP Bois, certifié depuis 2001



LA CERTIFICATION DE GROUPE

En Europe, la forêt privée est très morcelée et le nombre de propriétaires est très important. En France, 36% de la surface forestière française est constituée par des propriétés de moins de 25 ha, et plus de 66 % des propriétaires forestiers privés possèdent moins de 1 ha de forêt.

La certification de groupe permet à des propriétaires forestiers groupés de se faire certifier sous un seul certificat FSC. C'est un mécanisme flexible et innovant particulièrement bien adapté à l'enjeu du regroupement des propriétaires forestiers. Il permet à la fois de partager les responsabilités, de mutualiser les coûts de certification et d'aborder certains enjeux de la gestion responsable portés par le référentiel à l'échelle du groupe, plus pertinente d'un point de vue territorial.

Le gestionnaire de groupe est responsable du respect des exigences FSC par l'ensemble des membres du groupe, et sert de référent avec l'organisme certificateur. Selon les groupes, il peut être en charge uniquement des aspects administratifs, ou gérer également les activités de gestion, d'exploitation et/ou de commercialisation. Les forêts incluses dans le groupe peuvent être de n'importe quelle taille et appartenir à n'importe quel type de propriétaire (État, privé, commune, etc.). Le nombre de membres n'est pas limité. Il est important de souligner que la certification de groupe n'entraîne aucune perte d'autonomie ou de contrôle des membres du groupe sur leurs propriétés.

Le suivi interne réalisé par le gestionnaire de groupe pour veiller à l'application du cahier des charges FSC réduit l'effort à fournir individuellement par les membres du groupe pour obtenir et maintenir le certificat. L'audit de suivi pour le maintien du certificat vise un échantillon des membres du groupe, ce qui en réduit le coût. Les frais d'audit et de gestion de groupe sont partagés entre les membres. Un guide pour la certification de groupe est édité par FSC France.

© FSC France/M. Rossi, échange en forêt FSC entre propriétaire et gestionnaire



6. JE VENDS MES BOIS

Obtenir la certification FSC pour sa forêt, c'est bénéficier pleinement de la notoriété de FSC acquise au fil de plus de 20 années de développement.

La demande internationale de bois FSC est en pleine expansion. En France notamment, la demande annuelle est croissante avec actuellement plus de 1 million de m³ (>2% de la totalité du bois récolté en France).

Cependant, en Europe de l'ouest en particulier, il n'existe pas encore assez de forêts certifiées FSC pour couvrir ces approvisionnements.

Ce contexte représente une réelle opportunité pour les propriétaires afin de diversifier leurs contrats de vente, négocier des contrats pluriannuels et même obtenir une meilleure valorisation dans certains cas. La certification FSC représente un investissement en termes de coûts d'audit et d'efforts nécessaires pour se conformer au cahier des charges, mais elle offre l'opportunité, grâce à la reconnaissance internationale du label, non seulement de continuer à mobiliser les bois, mais aussi de répondre à une clientèle de plus en plus exigeante. Les produits labellisés FSC bénéficient d'une remarquable image de marque auprès des distributeurs.



© AEV/ H. Van Inge, transport de grumes FSC

« LA CERTIFICATION FSC ME DONNE DES ATOUTS POUR NÉGOCIER LA VENTE DE MON BOIS »

VRAI! L'offre en bois FSC, en particulier européenne et française, n'arrive pas à couvrir une demande qui ne cesse de croître. Dans un contexte très concurrentiel, les propriétaires certifiés FSC sont donc favorisés.

TÉMOIGNAGE

« Notre approche de la certification FSC a d'abord été une question commerciale pour notre groupe. En effet, chaque propriétaire forestier est libre de mener la sylviculture qu'il souhaite dans le respect des exigences FSC. L'accès à certains marchés et surtout l'obtention de quelques plus-values ne sont possibles qu'en s'engageant dans une démarche qualité. C'est en ce sens que nous avons obtenu la certification FSC en 1999, dont les bénéfices nous ont convaincus de renouveler nos engagements. Nous souhaiterions aujourd'hui développer l'intérêt de nos clients pour des marchés de bois d'œuvre certifiés FSC, en parallèle aux marchés de bois d'industrie particulièrement demandeurs de bois certifiés FSC. »

Evrard de Turckheim, Gestionnaire forestier
du Groupe Dambach, certifié depuis 2010



© E graine, parc à bois d'une entreprise certifiée FSC

« LE SYSTÈME FSC EST LE PLUS REPRÉSENTÉ DANS LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE BOIS ET PAPIER. »

VRAI! Avec plus de 31 500 entreprises certifiées dans le monde (décembre 2016) dont plus de la moitié en Europe, FSC est le système de certification forestière qui reçoit l'adhésion du plus grand nombre d'entreprises.

ET APRÈS ?

LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE QUI SOUHAITENT ACHETER ET UTILISER DU BOIS FSC DOIVENT OBTENIR UNE CERTIFICATION DE TRAÇABILITÉ. IL EN VA DE MÊME POUR CHAQUE MAILLON DE LA CHAÎNE DE TRANSFORMATION AFIN QUE LE LABEL FSC PUISSE ÊTRE APPOSÉ SUR LE PRODUIT FINAL. LES CONSOMMATEURS SONT AINSI CAPABLES D'IDENTIFIER FACILEMENT LES PRODUITS CERTIFIÉS. PAR LEUR ACTE D'ACHAT RESPONSABLE ILS RECONNAISSENT LES EFFORTS FOURNIS PAR LES PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES FORESTIERS AINSI QUE PAR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE ET LES ENCOURAGENT À POURSUIVRE LEUR DÉMARCHE !



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE:

UNE QUESTION TRÈS GÉNÉRALE OU POUR ADHÉRER ?

Aurélien Sautière — DIRECTEUR EXÉCUTIF
aurelien. sautiere@fsc-france.fr

UNE QUESTION TECHNIQUE OU RELATIVE À LA CERTIFICATION FORESTIÈRE ?

Guillaume Dahringer — DIRECTEUR TECHNIQUE
guillaume. dahringer@fsc-france.fr

UNE QUESTION RELATIVE À LA GESTION FORESTIÈRE OU À NOS ACTIONS EN RÉGION ?

Magali Rossi — RESPONSABLE FORÊT ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
magali. rossi@fsc-france.fr

UNE QUESTION RELATIVE À LA CHAÎNE DE CONTRÔLE OU À L'USAGE DE LA MARQUE ?

Sandrine Vannier — RESPONSABLE COC/TRADEMARK
sandrine. vannier@fsc-france.fr

UNE QUESTION RELATIVE À DES PROJETS DE COMMUNICATION ?

Maya Bentz — RESPONSABLE COMMUNICATION
maya. bentz@fsc-france.fr

UNE MAUVAIS USAGE OU UN USAGE ABUSIF À SIGNALER ?

Laurence Quinton — CHARGÉE DE MISSION CONTRÔLE DE L'USAGE DE LA MARQUE
laurence. quinton@fsc-france.fr

UNE QUESTION RELATIVE À LA COMPTABILITÉ ET À VOS FACTURATIONS ?

Catherine de Cloet — COMPTABLE
catherine.decloet@fsc-france.fr

Bureau : 02 97 63 08 29

FSC FRANCE :

www.fsc-france.fr

DOCUMENTS OFFICIELS ET STANDARDS FSC :

DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET FSC FRANCE / DOCUMENT / SYSTÈME FSC :
fr.fsc.org/fr-fr/certification/5-tapes-pour-la-certification-fsc

BASE DE DONNÉES DES ENTREPRISES CERTIFIÉES FSC :

DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET :
info.fsc.org

LISTE DES ORGANISMES CERTIFICATEURS ACCRÉDITÉS FSC :

DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET FSC FRANCE / CERTIFICATION / 5 ÉTAPES POUR LA CERTIFICATION FSC :
fr.fsc.org/fr-fr/certification/5-tapes-pour-la-certification-fsc

SITES INTERNET UTILES :



PAGE FACEBOOK :

Tapez « FSC France » dans la barre de recherche.
N'oubliez pas de cliquer sur « j'aime » !



PAGE TWITTER :

Tapez « FSC France » dans la barre de recherche.